

# Facilités de circulation

Alors que les Fédérations Syndicales des Cheminots dont la FGAAC exigent depuis le 26 janvier dernier la tenue d'une Table Ronde « Facilités de circulation » afin d'obtenir de nouveaux droits, la Direction SNCF répond par la provocation et le recul social.

Dans le cadre de la DCI du 18 février 2009 et lors des bilatérales qui ont suivi, la Direction (sous la pression de l'activité VFE) a annoncé vouloir majorer fortement le montant des réservations pour les cheminots, avec l'intention non dissimulée de transformer notre carte « gratuite » en carte de « réduction ».

Ainsi, à titre d'exemple, la réservation TGV 2ème classe en période normale passerait de 1,5€ à 5€ et de 8,4€ à 15€ en période de pointe.

Dans un contexte où la mise en place du PASS CARMILLON a rigidifié les conditions d'utilisation des facilités de circulation et où le pouvoir d'achat des cheminots ne cesse de se dégrader, **cette proposition est inadmissible !**

Le contrat social du Président PEPY se dévoile. Ainsi, la Direction RH, qui doit être garante de l'unicité des droits des cheminots et du statut, est dessaisie par l'activité VFE, en plaçant les facilités de circulation sous le seul aspect de la rentabilité financière.

**LES FÉDÉRATIONS SYNDICALES DES CHEMINOTS CONDAMNENT  
LA PROPOSITION**

**DE LA DIRECTION ET CONTINUENT DE REVENDIQUER :**

- Un accès gratuit à tous les trains pour les cheminots actifs, retraités, leur famille, ainsi que pour le personnel contractuel et les salariés des CE/CCE. Ce point soulève notamment la question :
  1. Du nombre de dispenses de supplément attribué annuellement ;
  2. D'un élargissement de ces dispenses aux retraités, aux affiliés, au personnel contractuel et salariés CE/CCE ;
  3. Des conditions d'accès aux trains internationaux ;
  4. Des conditions d'accès à certaines dessertes TER assurées par autocars sur décision des Conseils Régionaux.
- Une extension des droits pour l'accès à la 1ère classe ;
- Une meilleure prise en compte des différentes situations familiales (PACS, vie maritale, divorce).

La Direction réunira une Table Ronde « Facilités de circulation » au mois d'avril 2009, pour annoncer ses propositions définitives. Cette Table Ronde doit être mise sous le contrôle et la pression des cheminots.

En ce sens, les Fédérations Syndicales des Cheminots dont la FGAAC appellent les cheminots actifs, retraités, ayants-droit, contractuels et les personnels CE-CCE à signer massivement la pétition unitaire.